



Fédération Française d'Addictologie

www.addictologie.org

Association Loi 1901 - Siret 439 242 058 00014 - APE 913E

Président d'honneur :
Pr Jean-Dominique FAVRE
Tél. : 01 41 46 69 50
Fax : 01 41 46 69 50
Courriel : sfajdf@aol.com

Président :
Dr Patrick FOUILLAND
Tél. : 01 42 28 65 02
Fax : 01 46 27 77 51
Courriel : patrick.fouilland@alcoologie.org

Vice-Présidents :
Dr Anne BORGNE
Tél. : 01 48 02 62 31
Fax : 01 48 02 68 85
Courriel : anne.borgne@jvr.aphp.fr

Pr Sylvain DALLY
Tél. : 01 40 05 42 66
Fax : 01 40 05 42 67
Courriel : sylvain.dally@gmail.com

Dr Alain MOREL
Tél. : 01 41 41 98 01
Fax : 01 41 41 98 05
Courriel : a.morel@trait-union.org

Pr Michel REYNAUD
Tél. : 01 45 59 30 87
Fax : 01 45 59 35 68
Courriel : michel.reynaud@pbr.aphp.fr

Dr Alain RIGAUD
Tél. : 06 08 22 25 29
Fax : 03 26 47 66 54
Courriel : arigaud.anpaa.asso@orange.fr

Secrétaire Général :
Pr François PAILLE
Tél. : 03 83 85 24 04
Fax : 03 83 85 24 07
Courriel : f.paille@chu-nancy.fr

Secrétaire Général Adjoint :
Dr Benoît FLEURY
Tél. : 05 57 65 65 12
Fax : 05 57 65 64 45
Courriel : benoitfleury@wanadoo.fr

Trésorière :
Mme Marie VILLEZ
Tél. : 03 20 08 16 60
Fax : 03 20 08 16 69
Courriel : marie.villez@cedre-bleu.fr

Trésorier Adjoint :
Dr Yves EDEL
Tél. : 01 42 17 85 00
Fax : 01 42 17 85 14
Courriel : edel.ecimud@psl.aphp.fr

Associations fondatrices :
ANIT ANPAA
SFA SFT

Associations membres :
ACT AFR ASPSA CUNEA
COPAAH ELSA F3A FNESAA
IREMA RHST-A SAF SAFE
SOS Addictions

Associations affiliées :
Alcool Assistance La Croix d'Or
ASUD
Fondation Gilbert Lagrue

Paris, le 15 mars 2010

Salles de Consommation à Moindre Risque

Un collectif d'associations a proposé, dans le cadre de la politique de réduction des risques et notamment de prévention des hépatites, la mise en place en France de Salles de Consommation à Moindre Risque (SCMR) pour usagers de drogues.

La Fédération Française d'Addictologie (FFA), qui réunit la plupart des organisations de professionnels de santé du champ des addictions, a été saisie pour donner son avis sur cette proposition.

La mise en place de telles salles vise à diminuer les pratiques d'usages à risques, plus particulièrement dans les populations d'usagers précarisés très exposés aux risques et très peu en contact avec des institutions sanitaires et sociales. Les SCMR répondent également à l'objectif de diminuer les nuisances liées aux consommations de drogues dans la rue et les lieux publics, et d'améliorer l'accès aux soins de certains usagers.

Elles soulèvent cependant des inquiétudes comme celle d'inciter à l'usage ou de créer des concentrations et des lieux attirant les dealers.

Les modalités de mise en place de tels services doivent donc être concertées et s'appuyer sur les résultats des études internationales qui ont été menées sur différentes expériences en Europe, au Canada ou en Australie, et qui apportent des enseignements probants.

Dans de telles conditions, et si elles s'inscrivent dans un ensemble de mesures cohérentes, les SCMR représentent un élément supplémentaire dans les stratégies de prévention et de réduction des risques liés aux pratiques de consommation de drogues illicites.

La FFA appelle donc les pouvoirs publics à promouvoir de tels projets, à les mettre en œuvre en concertation avec les associations et les professionnels, et à s'employer à relancer une politique de santé publique à la mesure d'une épidémie d'hépatites C qui provoque toujours de nombreux dégâts.

Secrétariat et correspondance : c/o Princesp Editions, 64 av. du Général de Gaulle, 92130 Issy-les-Mx.
Tél. : 01 46 38 24 14. Fax : 01 40 95 72 15. princesp.gdumas@orange.fr

Siège social : 20, rue Saint-Fiacre, 75002 Paris